

« Du 23 fructidor, l'an m de la république française une
 « et indivisible — avant midi — au bureau de l'hospice
 « général des malades de Lyon, y étant les administrateurs
 « d'icelui, lesquels certifient que le citoyen François Bour-
 « din, caissier du dit hospice, a payé de leur ordre, au
 « citoyen Poëte, artiste de cette ville, suivant son compte
 « visé par le citoyen Labeaume, l'un des administrateurs,
 « la somme de quinze mille livres, pour le prix d'une mas-
 « sue d'Hercule de 10 pieds de haut, et d'un serpent de 33
 « pieds de long, gros de 10 pouces, et menus objets en fer
 « par lui fournis pour l'ornement et décoration de l'exté-
 « rieur de cet hospice, et rapportant le présent mandat
 « avec le dit compte acquitté. — La dite somme sera
 « allouée dans la dépense de compte du caissier.

Par le bureau,

LECOUKT,

Registre n° 93. —

« N° du mandat : 618 — Du vendémiaire, l'an m de la
 « république française une et indivisible, avant midi, au
 « bureau de l'hospice général des malades de Lyon, y
 « étant les administrateurs d'icelui, lesquels —

« Certifient que le citoyen François Bourdin, caissier du
 « dit hospice, a payé de leur ordre au citoyen Chinard, ar-
 « tiste de cette ville, suivant son compte visé par Ra-
 « ce zuret, administrateur, la somme de douze mille livres—
 « savoir, 8,802 livres pour les modèles en terre, dessins
 « sur planche et inspection des ouvrages relatifs au ser-
 « pent d'Esculape et massue d'Hercule en cuivre étant sur
 « le dôme, et 3,198 livres pour huit blocs de pierre blanche
 « par lui fournis pour la réparation des bâtiments dans
 « l'hospice, et rapportant le présent mandat avec le dit
 « compte acquitté la dite somme sera allouée dans la dé-
 « pense du compte du caissier.—

Pour le bureau.

LECOURT.

Registre 93. —